

MASTER 1 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

· MASTER 1 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

a mention vise à former des responsables de structures culturelles et des chef.fe.s de projets artistiques et culturels, en France et à l'étranger. Son approche est interdisciplinaire (arts visuels, spectacle vivant, arts de la rue, etc.). Elle fournit aux

Présentation

La mention vise à former des responsables de structures culturelles et des chef.fe.s de projets artistiques et culturels, en France et à l'étranger. Son approche est interdisciplinaire (arts visuels, spectacle vivant, arts de la rue, etc.). Elle fournit aux étudiant.e.s des outils d'analyse théoriques et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre de projets et de stratégies d'établissements artistiques et culturels français et internationaux.

La mention propose un M1 « Développement de Projets Artistiques et Culturels Internationaux » et trois parcours de M2 :

- Parcours 1 « Développement de projets artistiques et culturels internationaux » (M2DPACI)
- Parcours 2 « Développement culturel et direction de projets » réservé aux professionnel.le.s en reprise d'études (formation continue).(M2 DCDP)
- Parcours 3 « Management de la culture dans les Balkans », co-accrédité avec l'Université des Arts de Belgrade en Serbie (M2 BALKANS)

Les étudiant.e.s formé.e.s dans cette mention seront ainsi capables de conjuguer les différents facteurs du développement culturel, de comprendre ses aspects sociaux et politiques, de s'impliquer dans la dynamique de la création artistique et d'articuler ces pôles de connaissances au service d'une structure publique, privée ou associative. La formation prépare ainsi aux activités de :

- réalisation et de développement de projets culturels en France comme à l'étranger ;
- gestion et d'administration d'une structure culturelle comme d'un projet culturel ;
- développement et d'appui aux structures culturelles (diffusion, production, médiation) ;
- conduite de démarches innovantes (ingénierie culturelle).

Spécificités

infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Public ciblé

Les profils attendus sont des étudiant.e.s en formation initiale ou continue (étudiant.e.s ou professionnel.le.s du secteur culturel en France et à l'étranger ou professionnel.le.s d'autres secteurs d'activité en reconversion dans le secteur culturel).

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Camille JUTANT](#)
[Sarah CORDONNIER](#)

Contact secrétariat

Université Lumière Lyon 2
Institut de la Communication
5 avenue Pierre Mendès-France
69676 Bron Cedex
icom-master-dpaci@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en licence 243 euros +

Stage obligatoire Durée : 4 à 6 mois Date de début : à partir de février

Contribution Vie Étudiante
et de Campus (CVEC) 92
euros.

Candidature

Modalités de candidature

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Pour les étudiant.es non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#).

Inscription des étudiant.es internationaux.ales

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de "Demande d'accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#)).

Étudiant.es non européen.nes

Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :

- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF /Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : vous devez déposer un dossier "Demande d'Accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#))

Pour connaître le calendrier de recrutement et les modalités, consultez notre page [Être candidat à l'une de nos formations](#)